ASSEMBLEE CHRETIENNE de VICHY

Confession de foi

*Adoptée par l’Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2015*

Nous croyons :

Que l'Écriture Sainte est la Parole infaillible de Dieu, autorité souveraine en matière de foi et de vie.

En un seul Dieu, Père Fils et Saint-Esprit de toute éternité.

En Jésus-Christ notre Seigneur,

* Dieu manifesté en chair,
* né de la vierge Marie,
* à son humanité exempte de péché,
* ses miracles,
* sa mort expiatoire et rédemptrice,
* sa résurrection corporelle,
* son ascension,
* son œuvre médiatrice,
* son retour personnel dans la puissance et dans la gloire.

Au salut de l’homme pécheur et perdu,

* à sa justification non par les œuvres
* mais par la seule foi,
* grâce au sang versé par Jésus-Christ notre Seigneur,
* à sa régénération par le Saint-Esprit.

En l’Esprit Saint

* qui, venant demeurer en nous,
* nous donne le pouvoir de servir Jésus-Christ,
* de vivre une vie sainte et de rendre témoignage.

A l’unité véritable dans le Saint-Esprit de tous les croyants

* formant ensemble l'Église Universelle, corps de Christ.

A la résurrection de tous :

* ceux qui sont perdus ressusciteront pour le jugement,
* ceux qui sont sauvés ressusciteront pour la vie.

Déclaration de l’Alliance Évangélique Mondiale, adoptée à Zeist ( Pays Bas) 5 -11 Août 1951

Déclaration de foi adoptée lors de l'assemblée plénière constitutive du CNEF du 15 juin 2010